

DÉPRESSION

HÔPITAUX

RANG	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ACTIVITÉ	DURÉE MOYENNE DE PRÉSENCE			DENSITÉ DES ACTES	DENSITÉ DES ACTES MÉDICAUX	DENSITÉ DES ACTES NON MÉDICAUX	URGENCES 24H/24	BILAN RAPIDE	CMP	ACCUEIL SOIGNANT IMMÉDIAT	EXAMEN MÉDICAL COMPLET	ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES	UNITÉ DE GESTION DE CRISE	REMÉDIATION COGNITIVE	SISMOThÉRAPIE	NOTE / 20
			HOSPITALISATION	AMBULATOIRE	SPECIALISATION													
1 ^{er}	Hôpital Sainte-Anne, Paris	5 386	27,7	15 %	91 %	15 %	8,8	5,6	3,2	●	●	●	●	●	●	●	●	18,02
2 ^e	Hôpitaux de Saint-Maurice, Saint-Maurice (Val-de-Marne)	1 747	30,9	15 %	99 %	11 %	18,5	6	12,5	●	●	●	●	●	●	●	●	18
3 ^e	EPS Maison-Blanche, Paris	2 291	27,6	24 %	87 %	10 %	14,3	5,9	8,4	●	●	●	●	●	●	●	●	17,93
4 ^e	Centre de santé mentale angevin, Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire)	2 044	28,6	30 %	82 %	15 %	12,8	4,7	8,1	●	●	●	●	●	●	●	●	17,60
5 ^e	GH Paul-Guiraud, Villejuif (Val-de-Marne)	2 917	44,1	17 %	86 %	13 %	12	5,5	6,5	●	●	●	●	●	●	●	●	17,46
6 ^e	CHS, Thuir (Pyrénées-Orientales)	1 858	17,8	22 %	89 %	12 %	11,1	3,6	7,5	●	●	●	●	●	●	●	●	17,41
7 ^e	CH du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime)	6 287	31	29 %	84 %	22 %	9,3	4,6	4,7	●	●	●	●	●	●	●	●	17,36
8 ^e	CHS Montfavet, Avignon (Vaucluse)	3 230	19,8	23 %	80 %	14 %	13,9	4,1	9,8	●	NR	●	●	●	●	●	●	17,31
9 ^e	EPSM Lille Métropole, Armentières (Nord)	3 732	28,2	12 %	83 %	17 %	13	2,9	10	●	●	●	●	●	●	●	●	17,30
10 ^e	CHS Edouard-Toulouse, Marseille (Bouches-du-Rhône)	1 203	24,2	17 %	100 %	11 %	17	6	11,1	●	●	●	●	●	●	●	●	17,21
11 ^e	CHS Charles-Perrens, Bordeaux (Gironde)	2 224	39,9	27 %	93 %	9 %	9,3	4,5	4,8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,99
12 ^e	CH, Lannemezan (Hautes-Pyrénées)	2 641	35	17 %	87 %	22 %	12	4	8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,93
12 ^e	EPSM Erasme, Antony (Hauts-de-Seine)	857	48,8	13 %	94 %	10 %	11,8	6,4	5,4	●	●	●	●	●	●	●	●	16,93
14 ^e	CHS Valvert, Marseille (Bouches-du-Rhône)	917	22,8	27 %	87 %	11 %	19,8	6,1	13,7	●	●	●	●	●	●	●	●	16,90
15 ^e	EPS Barthélemy-Durand, Etampes (Essonne)	1 276	43,7	14 %	82 %	8 %	11,1	4,7	6,4	●	●	●	●	●	●	●	●	16,77
16 ^e	CH, Versailles (Yvelines)	1 532	7,3	40 %	99 %	24 %	3,8	4,5	0	●	●	●	●	●	●	●	●	16,72
17 ^e	CHU, Nice (Alpes-Maritimes)	1 280	30,1	15 %	93 %	23 %	5,9	4,1	1,8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,69
18 ^e	CHS Esquirol, Limoges (Haute-Vienne)	3 575	39,4	27 %	85 %	19 %	6,9	4	2,9	●	●	●	●	●	●	●	●	16,62
19 ^e	EPSM de l'agglomération lilloise, Saint-André-lez-Lille (Nord)	2 060	28,7	27 %	84 %	9 %	11,8	4	7,8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,61
20 ^e	CHU, Montpellier (Hérault)	1 419	33,3	39 %	84 %	8 %	10,8	5	5,7	●	●	●	●	●	●	●	●	16,60
20 ^e	CHS Sainte-Marie, Nice (Alpes-Maritimes)	1 249	62,8	25 %	94 %	11 %	19,7	6	13,6	●	●	●	●	●	●	●	●	16,60
22 ^e	CHS Le Vinatier, Bron (Rhône)	2 843	49,7	30 %	91 %	11 %	9	3,8	5,2	●	●	●	●	●	●	●	●	16,59
23 ^e	Centre psychothérapique de Nancy, Laxou (Meurthe-et-Moselle)	2 975	36,2	20 %	85 %	11 %	10,7	3,1	7,6	●	●	●	●	●	●	●	●	16,58
24 ^e	CHU, Caen (Calvados)	893	24,4	23 %	92 %	19 %	7,7	5,2	2,5	●	●	●	●	●	●	●	●	16,55
25 ^e	CHS La Chartreuse, Dijon (Côte-d'Or)	2 971	28,1	38 %	81 %	25 %	12,3	3,8	8,5	●	●	●	●	●	●	●	●	16,54
26 ^e	CHU, Nîmes (Gard)	1 224	17,7	21 %	96 %	16 %	9,1	3,8	5,4	●	●	●	●	●	●	●	●	16,50
27 ^e	EPSM de la Marne, Châlons-en-Champagne (Marne)	1 727	46,2	16 %	86 %	12 %	15,8	5,2	10,7	●	●	●	●	●	●	●	●	16,48
28 ^e	EPSM, Rouffach (Haut-Rhin)	1 671	40,9	31 %	93 %	11 %	8,8	4	4,8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,35
29 ^e	CH des Pyrénées, Pau (Pyrénées-Atlantiques)	1 817	31,3	19 %	98 %	13 %	11,4	3,4	8	●	NR	●	●	●	●	●	●	16,26
30 ^e	CHU, Toulouse (Haute-Garonne)	1 593	43,2	20 %	89 %	10 %	6	4,3	1,7	●	●	●	●	●	●	●	●	16,23
31 ^e	CH Sainte-Marie, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	1 156	46,2	33 %	93 %	13 %	10,9	4,8	6,1	●	●	●	●	●	●	●	●	16,18
32 ^e	EPS Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis)	1 835	24,9	23 %	85 %	6 %	9,8	5,6	4,2	●	●	●	●	●	●	●	●	16,13
33 ^e	CH interdépartemental, Clermont (Oise)	4 141	48,4	21 %	86 %	19 %	13,1	3,2	9,8	●	●	●	●	●	●	●	●	16,12
34 ^e	CH Théophile-Roussel, Montesson (Yvelines)	865	39,6	17 %	86 %	11 %	12,4	5	7,4	●	●	●	●	●	●	●	●	16,06
35 ^e	CHU, Saint-Etienne (Loire)	2 026	35,1	31 %	77 %	10 %	9,1	4,6	4,5	●	●	●	●	●	●	●	●	16,03
36 ^e	CH Sainte-Marie, Rodez (Aveyron)	1 084	33,1	19 %	86 %	12 %	10,1	2,9	7,2	●	●	●	●	●	●	●	●	15,97
37 ^e	CHS de la Sarthe, Allonnes (Sarthe)	2 589	32	25 %	87 %	13 %	10,5	2,7	7,8	●	●	●	●	●	●	●	●	15,89
38 ^e	CH Guillaume-Régnier, Rennes (Ille-et-Vilaine)	4 237	34,6	28 %	77 %	16 %	12,4	3,4	9	●	●	●	●	●	●	●	●	15,88
39 ^e	Hôpitaux civils, Colmar (Haut-Rhin)	416	39,2	39 %	91 %	6 %	11,8	7,2	4,6	●	●	●	●	●	●	●	●	15,87
40 ^e	CHU, Brest (Finistère)	2 100	23,6	34 %	89 %	17 %	9,6	3,7	5,9	●	●	●	●	●	●	●	●	15,74
41 ^e	CHS Montperrin, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)	1 940	17,3	23 %	79 %	10 %	8,3	3,8	4,5	●	●	●	●	●	●	●	●	15,71
42 ^e	CH Henri-Laborit, Poitiers (Vienne)	2 228	21,7	36 %	98 %	12 %	9,4	3,7	5,7	●	●	●	●	●	●	●	●	15,64
43 ^e	CH, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)	1 022	18,7	34 %	92 %	15 %	10,9	4	6,8	●	●	●	●	●	●	●	●	15,61
44 ^e	CHR de Metz-Thionville - Hôp. de Mercy, Ars-Laquenexy (Moselle)	978	13,3	30 %	93 %	18 %	8,3	4,5	3,8	●	●	●	●	●	●	●	●	15,58
45 ^e	CHU, Nantes (Loire-Atlantique)	1 564	32,4	35 %	86 %	8 %	8,2	4,4	3,9	●	●	●	●	●	●	●	●	15,57
46 ^e	EPSM Val de Lys-Artois, Saint-Venant (Pas-de-Calais)	1 824	28,3	28 %	96 %	9 %	12	3	9	●	●	●	●	●	●	●	●	15,56
47 ^e	CH, Saint-Egrève (Isère)	2 336	42,4	17 %	81 %	12 %	12,3	5,1	7,2	●	●	●	●	●	●	●	●	15,54
48 ^e	Hôpital Henri-Mondor, Créteil (Val-de-Marne)	429	33,4	100 %	82 %	3 %	7,8	5,2	2,6	●	●	●	●	●	●	●	●	15,53
49 ^e	CHS, Cadillac-sur-Garonne (Gironde)	2 243	42,5	26 %	92 %	18 %	12,3	3,4	8,9	●	●	●	●	●	●	●	●	15,52
50 ^e	CH, Annecy (Haute-Savoie)	1 016	60,4	10 %	95 %	10 %	10,6	3,3	7,3	●	●	●	●	●	●	●	●	15,49

Classement des 361 établissements hospitaliers publics prenant en charge les troubles dépressifs. Ci-dessus, les 50 meilleurs. Existence : d'un service d'urgences psychiatriques doté d'au moins un psychiatre qualifié de garde sur place 24 heures sur 24 et 365 jours par an ; d'un hôpital de jour avec possibilité de réaliser un bilan complet somatique, psychiatrique et neuro-psychologique sur deux jours ; d'au moins un centre médico-psychologique (CMP) ; d'un accueil immédiat des patients par un membre du personnel soignant (infirmier, psychologue ou psychiatre) au sein de ce CMP ; lors de toute hospitalisation et pour chaque patient d'un examen clinique somatique noté dans l'observation ainsi que d'un bilan biologique et d'un électrocardiogramme ; de revues de morbidité/mortalité pour analyser les événements indésirables graves survenus dans l'établissement, à une fréquence précisée, donnant lieu à un recensement ; d'une unité de gestion de crise ; d'un centre de remédiation cognitive ●, sinon ●. Etablissement autorisé à pratiquer la sismothérapie (électroconvulsivothérapie ou électrochocs) ●, sinon ●. NR : non répondu.

SCHIZOPHRÉNIE

HÔPITAUX

		ACTIVITÉ	HOSPITALISATION	AMBULATOIRE	SPECIALISATION	DENSITÉ DES ACTES	DENSITÉ DES ACTES MÉDICAUX	HÔPITAL DE JOUR	URGENCES 24H/24	CMP	ACCUEIL SOIGNANT IMMÉDIAT	EXAMEN MÉDICAL COMPLET	ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES	REMÉDIATION COGNITIVE	UNITÉ DE GESTION DE CRISE	SCSMOTHÉRAPIE	NOTE / 20
1 ^{er}	Hôpital Sainte-Anne, Paris	4517	24%	85%	12%	22,2	8,2	7%	●	●	●	●	●	●	●	●	18,25
2 ^e	GH Paul-Guiraud, Villejuif (Val-de-Marne)	3462	32%	78%	15%	33,8	7,5	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,65
3 ^e	CHS Charles-Perrens, Bordeaux (Gironde)	1762	42%	92%	7%	20,6	6	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,63
4 ^e	Hôpitaux de Saint-Maurice, Saint-Maurice (Val-de-Marne)	1544	39%	95%	10%	59,4	9,7	15%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,58
5 ^e	CH du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime)	2223	39%	77%	8%	24,2	6,4	15%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,57
6 ^e	CHU, Montpellier (Hérault)	1468	55%	88%	11%	22,1	5,7	32%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,47
7 ^e	Centre psychothérapique de Nancy, Laxou (Meurthe-et-Moselle)	1604	28%	77%	6%	39,5	5,3	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,46
8 ^e	CHS, Thuir (Pyrénées-Orientales)	1424	32%	76%	9%	30,1	5,9	14%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,45
9 ^e	CHS Montfavet, Avignon (Vaucluse)	2164	39%	73%	9%	35,6	6,8	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,43
10 ^e	Centre de santé mentale angevin, Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire)	1315	38%	76%	10%	29,1	6,5	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,36
11 ^e	CH, Lannemezan (Hautes-Pyrénées)	1329	33%	73%	11%	34,5	6	11%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,34
12 ^e	CHS Edouard-Toulouse, Marseille (Bouches-du-Rhône)	1460	43%	96%	13%	45,4	8	14%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,33
13 ^e	CHS Sainte-Marie, Nice (Alpes-Maritimes)	1368	44%	91%	12%	41,1	10,7	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,32
14 ^e	EPSM, Rouffach (Haut-Rhin)	1432	34%	92%	9%	18,5	5,3	14%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,31
15 ^e	EPS Maison-Blanche, Paris	3763	35%	77%	16%	28,8	7,8	5%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,30
16 ^e	CHS Le Vinatier, Bron (Rhône)	3168	45%	86%	12%	16,7	5,2	14%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,26
17 ^e	CHU, Saint-Etienne (Loire)	1327	30%	77%	11%	22,6	6,5	10%	●	●	●	●	●	●	●	●	17,24
18 ^e	CH Guillaume-Régnier, Rennes (Ille-et-Vilaine)	3622	28%	68%	14%	30,2	4,8	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,85
19 ^e	EPS Barthélemy-Durand, Etampes (Essonne)	1100	26%	77%	7%	25,2	6,8	5%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,81
20 ^e	EPSM Lille Métropole, Armentières (Nord)	1437	27%	74%	7%	38,8	5,3	6%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,66
21 ^e	EPSM Erasme, Antony (Hauts-de-Seine)	582	36%	86%	7%	22,4	10,1	16%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,64
22 ^e	EPS Ville-Evrard, Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis)	2412	39%	79%	8%	26,9	9,1	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,60
23 ^e	CHS Esquirol, Limoges (Haute-Vienne)	1143	41%	76%	6%	14,9	5,6	28%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,44
24 ^e	CHS Montperrin, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)	1340	32%	75%	7%	21	6,8	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,43
25 ^e	CHS Valvert, Marseille (Bouches-du-Rhône)	759	38%	80%	9%	43,1	8,7	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,40
26 ^e	CH Sainte-Marie, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	898	50%	94%	10%	20,6	5,5	28%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,30
27 ^e	CH, Saint-Egrève (Isère)	2143	26%	72%	11%	32,2	7,6	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,29
28 ^e	EPSM de la Marne, Châlons-en-Champagne (Marne)	1221	35%	80%	8%	57,2	8,3	5%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,28
29 ^e	EPSM de l'agglomération lilloise, Saint-André-lez-Lille (Nord)	1912	32%	79%	8%	28,6	5,3	5%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,27
30 ^e	CHU, Tours (Indre-et-Loire)	929	53%	77%	14%	32,4	6	23%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,26
31 ^e	CH interdépartemental, Clermont (Oise)	1925	33%	75%	9%	39,5	5,3	7%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,25
32 ^e	CHU, Caen (Calvados)	339	31%	93%	8%	21	7,3	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,21
33 ^e	EPS Alsace-Nord, Brumath (Bas-Rhin)	1861	45%	79%	10%	23,8	7,4	20%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,20
34 ^e	CHU, Nantes (Loire-Atlantique)	1772	34%	69%	10%	25	5	11%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,10
35 ^e	CH des Pyrénées, Pau (Pyrénées-Atlantiques)	788	40%	97%	6%	49,6	5,1	18%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,07
36 ^e	EPSM Morbihan, Saint-Avé (Morbihan)	1171	34%	77%	7%	20,6	3,9	20%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,04
37 ^e	CHS Pierre-Jamet, Albi (Tarn)	713	44%	80%	6%	30,2	5,8	19%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,03
38 ^e	CHS La Chartreuse, Dijon (Côte-d'Or)	1160	46%	77%	10%	30	5,2	16%	●	●	●	●	●	●	●	●	16,02
39 ^e	CHU, Toulouse (Haute-Garonne)	689	38%	84%	5%	11,2	5,8	14%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,99
40 ^e	CHS de la Sarthe, Allonnes (Sarthe)	1169	28%	85%	6%	19	3,5	11%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,94
41 ^e	CH, Annecy (Haute-Savoie)	619	31%	85%	10%	17,8	6,1	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,65
42 ^e	CHU, Nîmes (Gard)	591	40%	87%	8%	19,5	5,7	6%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,63
43 ^e	CHS de Montheran, Saint-Claude (Guadeloupe)	998	28%	96%	16%	16,2	4,8	8%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,62
44 ^e	CH, Versailles (Yvelines)	481	49%	97%	7%	13,2	7,1	10%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,58
45 ^e	CHS, Cadillac-sur-Garonne (Gironde)	1198	45%	83%	10%	26	5,2	10%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,51
46 ^e	CHU, Nice (Alpes-Maritimes)	580	43%	81%	8%	12,7	5,6	13%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,48
47 ^e	CHU, Brest (Finistère)	970	46%	86%	8%	29,5	4,9	13%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,47
48 ^e	CHS Georges-Mazurelle, La Roche-sur-Yon (Vendée)	1284	40%	81%	8%	18,9	3,8	23%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,46
49 ^e	CH Henri-Laborit, Poitiers (Vienne)	799	49%	91%	4%	14,5	4,8	22%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,45
50 ^e	Hôpital Henri-Mondor, Créteil (Val-de-Marne)	328	100%	70%	4%	11	6,6	61%	●	●	●	●	●	●	●	●	15,44

Classement des 559 établissements hospitaliers publics prenant en charge les troubles schizophréniques. Ci-dessus, les 50 meilleurs. Existence : d'un service d'urgences psychiatriques doté d'au moins un psychiatre qualifié de garde sur place 24 heures sur 24 et 365 jours par an ; d'au moins un centre médico-psychologique (CMP) ; d'un accueil immédiat des patients par un membre du personnel soignant (infirmier, psychologue ou psychiatre) au sein de ce CMP ; lors de toute hospitalisation et pour chaque patient, d'un examen clinique somatique noté dans l'observation ainsi que d'un bilan biologique et d'un électrocardiogramme ; de revues de morbidité/mortalité pour analyser les événements indésirables graves survenus dans l'établissement, à une fréquence précisée, donnant lieu à un recensement ; d'une unité de gestion de crise ; d'un centre de remédiation cognitive ●, sinon ●. Etablissement autorisé à pratiquer la sismothérapie (électroconvulsivothérapie ou électrochocs) ●, sinon ●. NR : non répondu.

Méthodologie

Pour la 22^e année consécutive, nous avons travaillé en toute indépendance, sans aucun accord avec le ministère de la Santé ni l'une de ses agences, ni avec quelque fédération professionnelle, syndicat, académie, société privée ou association du monde de la santé.

Médecine et chirurgie. Pour établir nos classements des meilleurs hôpitaux et cliniques dans respectivement 70 et 44 disciplines médicales et chirurgicales, nous avons adressé un questionnaire, le 15 janvier 2018, à 582 établissements publics ou privés à but non lucratif et à 575 établissements privés à but commercial. L'essentiel des questions porte sur les moyens matériels et humains dont disposent ces structures et qui garantissent un niveau plus ou moins élevé de sécurité et de qualité des soins en chirurgie et dans les spécialités médicales. Nous avons recueilli les réponses des cliniques jusqu'au 13 avril, celles des hôpitaux jusqu'au 26 mai; 254 hôpitaux et 333 cliniques ont répondu. Pour de nombreuses activités, nous avons privilégié la présence d'équipements et de spécialistes à forte valeur soignante ajoutée: par exemple, des services de réanimation pour la chirurgie des artères, des unités de soins intensifs cardiologiques pour la prise en charge des infarctus du myocarde, des neuroradiologues, des kinésithérapeutes ou des orthophonistes pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux, des médecins de réadaptation, des psychologues, des psychiatres pour celle de la sclérose en plaques, etc.

Par ailleurs, nous nous sommes appuyés sur le Programme médicalisé des systèmes d'information. Obtenue auprès de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation après demande à l'Institut national des données de santé, examen par le Comité d'expertise pour les recherches, études et évaluation dans le domaine de la santé et enfin avis positif de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, cette base de données contient les 26,5 millions de dossiers médicaux informatisés et anonymisés des patients hospitalisés en 2016 (17,9 millions dans le secteur public, 8,6 millions dans le secteur privé). Elle

permet d'analyser finement les actes pratiqués dans chaque établissement, notamment l'activité de chacun des sites géographiques des CHU français.

Ponctuellement, d'autres sources d'informations ont été utilisées: listes des centres de compétences de l'hypertension artérielle pulmonaire, des centres de référence pour la prise en charge de maladies endocriniennes rares, annuaires de la Fédération européenne des services des urgences mains, etc. Le bilan des activités de prélèvement et de greffe en France (2016) édité par l'Agence de la biomédecine a également été consulté. Une série de critères a alors été définie: activité, notoriété, ambulatoire, technicité, spécialisation, cœliochirurgie, indice de gravité des cas traités, évaluation de la mortalité (pour plus de détails, il est possible de nous écrire).

Chaque équipement, chaque spécialiste présent ou absent, chaque critère a fait l'objet d'une pondération particulière, et une note sur 20 a été attribuée à tous les hôpitaux et cliniques pratiquant l'activité classée. Les établissements les plus performants (50, 40, 35, 30, 25, 20, 15 ou 10 selon les classements) ont finalement été publiés.

Nouveauté cette année, pour 35 des spécialités classées dans le secteur public et 28 de celles du secteur privé, il est possible de consulter l'activité annuelle des hôpitaux et des cliniques rangés au-delà des meilleurs, par ordre décroissant d'activité, sur le site du *Point*.

Psychiatrie. Pour la cinquième fois, nous avons enquêté sur les hôpitaux psychiatriques, particulièrement sur la prise en charge de la dépression et de la schizophrénie. Nous nous sommes limités aux établissements publics et participant au service public hospitalier qui ont l'obligation de rendre compte de leur activité dans une base de données spécifique, le Recueil d'information médicalisé en psychiatrie (RIM-P). Ce recueil concerne toutes les hospitalisations, à temps plein comme à temps partiel (en hôpital de jour, en centre d'activité thérapeutique à temps partiel, notamment), ainsi que toute l'activité de consultation externe réalisée par ces établissements (en centre médico-psychologique principalement). Les données démographiques du patient, le lieu, le type, la durée de la prise en charge, l'affection principale, etc., sont codés selon une méthode normalisée à l'échelle

nationale. Seule la prise en charge sanitaire est reflétée par le RIM-P: l'accompagnement social, le soutien familial, l'environnement du patient qui participent à la réussite du traitement des maladies psychiatriques ne sont pas décrits par ce recueil. C'est la base de données anonymes de l'année 2016, recensant 2,2 millions de patients distincts, obtenue de la même façon, que nous avons exploitée, pour les hospitalisations et consultations de patients de 16 ans et plus.

Parallèlement, nous avons adressé des questions à la même date à 226 hôpitaux psychiatriques spécialisés (CHS) ainsi qu'à tous les établissements publics suscités et susceptibles de pratiquer la psychiatrie. Les retours ont été exploités jusqu'au 17 juillet; 67 CHS et 136 hôpitaux et CHU ayant une activité en psychiatrie avaient répondu.

Pour chacune des 2 pathologies, nous avons établi une série de critères, dont une partie a été renseignée par notre exploitation du RIM-P: nombre annuel de patients pris en charge; nombre moyen de jours de présence par patient dans l'établissement; taux de patients hospitalisés; taux de patients suivis en ambulatoire; spécialisation dans l'une ou l'autre pathologie (rapport entre le nombre annuel de patients pris en charge pour cette pathologie par rapport à la totalité des patients pris en charge toutes pathologies confondues); densité des actes (en général, médicaux, non médicaux) pratiqués par patient hors urgence; taux de patients soignés en hôpital de jour.

Les autres critères ont été renseignés par les réponses à notre questionnaire: présence sur place ou non d'un service ou d'un dispositif d'urgences psychiatriques fonctionnant 24 heures sur 24 et 365 jours par an; existence ou non d'un ou plusieurs centres médico-psychologiques (CMP) dépendant de l'établissement, d'un accueil immédiat des patients par un membre du personnel soignant au sein du ou des CMP, de revues de morbidité/mortalité pour analyser les événements indésirables graves survenus dans l'établissement, à une fréquence précisée, donnant lieu à un recensement, qui nous est communiqué; pratique ou non lors de toute hospitalisation d'un patient d'un examen clinique somatique, d'un bilan biologique et d'un électrocardiogramme, etc. Les établissements qui n'ont pas répondu à nos questions sur la psychiatrie n'ont donc pas pu être classés ■